

Une illustration du processus de socialisation de l'Etat en Chine urbaine les interactions entre comités de résidents et habitants à Pékin

Résumé

L'évolution des modes de vie et de certaines pratiques sociales accompagne le mouvement général de transformation de l'organisation urbaine en Chine. C'est la fin du système de l'unité de travail (danwei) : on s'achemine vers la séparation entre lieu de travail et lieu de résidence. Situés à l'échelon le plus local des institutions de gestion urbaine mises en place par l'administration chinoise, les comités de résidents (jumin weiyuanhui) connaissent eux aussi des évolutions, dans le contexte de réforme de la « communauté de quartier » (shequ), destinée à s'adapter à la nouvelle société citadine. Les interactions entre les comités et leurs ressortissants à Pékin permettent d'étudier l'émergence de nouvelles formes de gouvernamentalité au niveau du quartier.

Introduction

- **Une institution parapublique, passerelle curieuse entre Etat et société**

Défini par la loi organisationnelle de 1989, le comité de résidents relève du statut paradoxal d'une « organisation autonome de base des masses¹ » (*qunzhong zizhi zuzhi*). Or il reste largement supervisé par l'administration locale au niveau du bureau de rue (*jiedao banshichu*), qui finance et oriente les politiques générales du quartier. Des éléments récents renforcent l'ambiguïté : cette institution a été rebaptisée « comité de résidents communautaires » (*shequ juweihui*) dans le cadre de la politique de « construction des communautés de quartier » (*shequ jianshe*). La gestion urbaine se construit autour d'une nouvelle unité géographiquement tracée, la *shequ*².

Dernier échelon de « représentation » bureaucratique de la population, le comité de résidents cumule des fonctions diverses, à la fois relais des politiques gouvernementales et des programmes d'aide sociale, mais aussi moteur d'animation du quartier, en passant par des fonctions d'écoute, de médiation et de services à la personne. Il est au cœur de la vie locale du fait de sa connaissance précise du terrain, mais ne dispose pas de pouvoir de décision. Ainsi, le comité oscille constamment entre sa disponibilité auprès des habitants et la coopération avec l'Etat, dont il reste autonome dans une certaine mesure.

- **Cerner les facteurs de professionnalisation et de diversification des comités de résidents au sein du processus de pluralisation de la vie urbaine chinoise.**

La problématique de cet article s'axe sur le travail des comités de résidents aujourd'hui à Pékin, la nature de leur relation avec la population dont ils sont responsables. Les évolutions de cette institution nous renseignent sur les modes de vie, les discours et pratiques de la vie quotidienne à Pékin. Elles nous font également apparaître la manière dont se redéfinit aujourd'hui la notion d'ordre public, au travers d'un renouvellement de la gestion locale.

La redéfinition de l'espace urbain se caractérise par l'évolution des structures sociales et l'émergence de nouveaux modes de vie. Aujourd'hui, la variabilité des situations en Chine urbaine nous invite à étudier le rôle des comités de résidents dans la vie quotidienne des habitants.

¹ D'après le huitième alinéa, les membres sont élus par les résidents tous les trois ans, mais dans les faits, les élections suivent une procédure souvent établie à l'avance, sous la supervision des autorités gouvernementales locales.

² Le terme chinois de *shequ* est traduit par celui de « communauté de quartier », qui fait ressortir sa dimension géographique.

• Méthodologie

Cadre théorique

Les comités de résidents ont déjà été étudiés en sciences sociales³, mais peu de références font ressortir les enjeux de leur évolution récente⁴. Compte tenu des changements rapides et profonds des modes et des conditions de vie urbains, il apparaît important de proposer ici une analyse du fonctionnement des comités en prenant en compte les facteurs spatiaux et temporels, susceptibles d'éclairer l'état des relations sociales à l'échelle des quartiers et la question du voisinage à travers la mobilisation des résidents et les interactions sociales.

Selon Michel Foucault, les « tactiques de gouvernement » présentent une conjonction complexe entre savoir, pratiques disciplinaires et stratégies biotechniques⁵, ce qui permet d'axer la réflexion autour des « arts de gouverner » au niveau local.

Cette perspective est complétée par la thèse d'Habermas d'une « socialisation de l'Etat en même temps qu'une étatisation progressive de la société » (Habermas, 1993, p. 150). On rejoint un cadre conceptuel qui, s'interrogeant sur les imbrications entre pouvoir et espace, permet d'analyser l'action du comité de résidents. Selon Jean-Louis Rocca, « la prise en charge du travail social par les organes parapublics est donc le signe d'une adaptation de la ville aux contraintes de la socialisation de l'Etat » (Rocca, 1999, p. 237).

Par sa position au niveau local, le comité de résidents offre un reflet de la vie quotidienne dans les quartiers. Ainsi, il s'agit d'analyser la construction d'une profession « parapublique » chinoise, dans un contexte de réforme de la municipalité locale.

Une interaction constante entre enquête de terrain et théorie.

Les changements rapides et profonds des comités de résidents et de la vie de quartier ne permettent pas d'établir à l'avance un modèle théorique. D'où l'articulation des concepts théoriques avec les données qualitatives recueillies lors de séjours de longue durée à Pékin. Cette expérience de la réalité sociale permet de mieux comprendre les processus en cours. La ville chinoise se présente aujourd'hui comme une mosaïque traversée par des processus divers d'interaction. L'enquête a suivi les rapports quotidiens entre un comité et ses habitants dans des contextes urbains contrastés :

- un ensemble de ruelles (*hutong*) du centre historique, dont la spécificité tient à la vie collective dans un habitat caractérisé par une forme de solidarité.
- un quartier de logements rattachés à des unités de travail, fonctionnant sur un ancrage de long terme.
- des résidences récentes, développées par des promoteurs immobiliers, typiques des ensembles de la périphérie.

L'observation participante ainsi que des entretiens semi directifs menés avec des habitants et des employés des comités de résidents ont permis le suivi de certaines situations particulièrement sensibles ou complexes, dans la capitale chinoise expérimentant d'importants changements liés à la préparation des Jeux Olympiques.

³ Les articles et la thèse de doctorat de Read consacrés au comité de résidents sont une référence essentielle.

⁴ Luigi Tomba, notamment, analyse la mobilisation des propriétaires d'appartement dans des résidences récentes à Pékin, mais n'étudie pas ces institutions « traditionnelles », laissées seules en train de « lutter pour un nouveau rôle et d'autres sources de légitimité » (Tomba, 2005).

⁵ Plutôt que la notion de gouvernance, on emploie ici un concept plus précis : « Nous vivons dans l'ère de la gouvernementalité (...). Et il est vraisemblable que si l'Etat existe tel qu'il existe maintenant, c'est précisément grâce à cette gouvernementalité qui est à la fois intérieure et extérieure à l'Etat, puisque ce sont des tactiques de gouvernement qui permettent à chaque instant de définir ce qui doit relever de l'Etat et ce qui ne doit pas en relever, ce qui est public et ce qui est privé, ce qui est étatique et ce qui est non étatique » (Foucault, 1994, p. 656).

Enfin, les sources en langue chinoise sont utiles pour connaître l'actualité des quartiers, en particulier la presse. Les articles parus dans les quotidiens et magazines fournissent en effet des informations originales sur les problèmes locaux⁶.

1. Les comités de résidents au sein de la transition du système de l'unité de travail (*danwei*) vers le système de la « communauté de quartier » (*shequ*)

L'évolution de cette institution accompagne le mouvement de transformation urbaine et sociale au sein de la capitale chinoise. Le système de l'unité de travail instauré sous Mao Zedong fournissait à leurs employés un logement ainsi que certains services sociaux (éducation, soins médicaux). L'intégration du lieu de travail au lieu de résidence limitait la mobilité de la population. Créé dans les années 1950 pour surveiller les résidents ne relevant pas d'une unité de travail, le comité de résidents s'est cantonné à la marge de la vie citadine. Les conséquences des réformes de l'ère de Deng Xiaoping se sont traduites à la fin des années 1990 par la difficulté pour les institutions sociales, économiques et politiques, de gérer de nouveaux problèmes sociaux comme l'émergence d'une importante catégorie de sans-emploi (Rocca, 2006). L'Etat, contraint de répondre à de nouveaux défis de société, s'emploie à reprendre la responsabilité de domaines relevant autrefois de l'unité de travail, notamment l'aide sociale. Parallèlement, l'organisation urbaine s'est transformée : le lieu de travail et le lieu de résidence sont déconnectés, et c'est le comité de résidents qui joue désormais un rôle important à partir du quartier.

1. 1. La territorialisation de l'action publique au niveau du quartier

Le comité de résidents présente une variabilité de rôles et de fonctions au sein du voisinage. Mais surtout, son action s'inscrit dans un environnement social et spatial donné, ce qui permet de formuler l'hypothèse de territorialisation de l'action publique.

1. 1. 1. La pluralisation de la vie urbaine et des modes de gestion des résidences

A Pékin, le renouvellement de la gestion locale se situe au niveau des quartiers, chacun étant désormais sous la responsabilité d'un comité de résidents. L'attachement à recycler les symboles du passé pour leur donner un rôle nouveau dans la société contemporaine témoigne de la volonté de perdurer du régime. La territorialisation de l'action publique se traduit par une adaptation au quartier et à sa population. Dans cette perspective, cette institution combine plusieurs rôles, plus ou moins réactivés ou atténués en fonction du contexte, de la période, de la population du quartier.

- dans le centre ancien, le comité est au coeur de la vie quotidienne des résidents.
- dans le cadre de logements rattachés à des unités de travail, le comité est responsable d'un grand nombre de domaines, mais les unités de travail gèrent encore certains aspects de l'entretien des bâtiments.
- dans les nouveaux quartiers, le comité de résidents doit fonctionner dans un nouveau rapport à l'espace, en l'absence d'ancienneté du voisinage.

L'apparition de nouveaux acteurs liés au développement de la propriété privée du logement complexifie les enjeux de l'organisation sociale et de la gestion des affaires urbaines. Les entreprises de promotion immobilière (*kaifashang*) mettent en place des syndicats (*wuye gongsi*) chargés de fournir des services de gestion des parties communes des immeubles en collectant des frais mensuels auprès des propriétaires. Des institutions privées sont donc détentrices de fonctions relevant à l'origine de la responsabilité du comité de résidents. Ces derniers sont amenés à revoir leur relation avec le voisinage. Parallèlement se développent des

⁶ Les médias accordent un grand intérêt aux mouvements de propriétaires d'appartement ainsi qu'aux actions publiques et parapubliques locales.

comités de propriétaires (*yezhu weiyuanhui*), une autre instance locale de « représentation » officiellement reconnue. Il nous faut nous interroger sur la formation de ce statut social propre, lié à l'accès à la propriété privée immobilière (Tomba, 2004). L'évolution du rôle des comités de résidents doit ainsi se comprendre au regard de configurations multiples de la vie de quartier.

1. 1. 2. La redynamisation des comités de résidents

En Chine urbaine, la réforme de la « communauté de quartier » introduit une nouvelle génération de comités de résidents, professionnalisés, revitalisés, dans chaque quartier de la ville. Leurs nouvelles prérogatives ainsi que la modification de leur fonctionnement apparaissent dans une diversification de leurs fonctions, au sein d'une structure complexifiée et modernisée⁷. Autrement dit, cette institution dispose de davantage de moyens et de membres, en vue d'une gestion efficace des affaires du quartier.

Les comités de résidents sont aujourd'hui en charge des programmes d'aide sociale, de l'application des politiques gouvernementales (recensement de la population, politique de contrôle des naissances...), mais aussi de l'organisation d'activités culturelles dans le quartier et de la médiation des conflits de voisinage. Aujourd'hui, le comité cumule donc des fonctions diverses, à la fois relais des municipalités des échelons supérieurs et moteur d'animation du quartier, en passant par des missions de services à la personne. Cette diversification s'accompagne d'une spécialisation des tâches. Les comités sont chargés de collecter de plus en plus de données spécifiques sur leur population et de coordonner les différents acteurs au niveau local, notamment les entreprises implantées dans le quartier mais aussi les bureaux locaux du gouvernement. L'Etat renouvelle donc le fonctionnement des municipalités, dans une exigence d'efficacité.

1. 2. La « communauté de quartier » en Chine, une notion appropriée par les réformes des politiques publiques.

Depuis près de vingt ans, les municipalités développent l'action publique dans les quartiers, sous le slogan de la « communauté de quartier », qui devient un véritable paradigme de gouvernement⁸. Comme l'illustre le récent développement et la diversification des prérogatives des comités de résidents, l'action de l'Etat se redéfinit au niveau le plus local.

On est alors tenté d'établir une comparaison avec les systèmes français et américain, dans lesquels l'Etat cultive aussi des liens avec la population locale. Selon des documents officiels de la municipalité de Pékin, le concept de *shequ* s'inspire d'abord du modèle américain de gestion locale. Il s'en approche également dans la manière dont les comités de résidents et les gouvernements locaux font la promotion de valeurs morales et éthiques, telles que l'accent mis sur la sécurité, le « savoir-vivre » et la politique de « civilisation » (*wenming*), ainsi que leur appel aux résidents bénévoles (Donzelot, 2003). Cette nouvelle politique de gestion présente aussi des aspects communs avec celle de la France, concernant la responsabilité civique des nouveaux comités de résidents et l'accent sur le travail social (*shehui gongzuo*)⁹.

⁷ Les bénévoles âgés des temps passés ont en effet cédé la place à des employés plus jeunes, plus qualifiés, formés aux nouvelles technologies de l'information et de la communication. Voir également les articles de Read, 2000 ; Li et Monteil, 2006).

⁸ Apparue en 1984, la notion a évolué en tant que gouvernementalité visant à répondre aux exigences de la gestion urbaine locale (Bray, 2006, p. 533). En 2001, le concept est étendu et devient « construction communautaire » (*shequ jianshe*). La municipalité de Pékin définit la *shequ* comme « un collectif social formé par des personnes qui résident dans une zone fixe ». Les prérogatives sont alors élargies à l'environnement, l'éducation, la politique, la « démocratie locale » et la construction du Parti (Bray, 2006, p. 535).

⁹ Sur la question locale en France, la gestion des quartiers a émergé dans les années 1990 dans un contexte de politiques publiques faisant preuve d'un intérêt grandissant pour le « lien social », qui a conduit au développement du travail social dans les quartiers sensibles (Tissot, 2007).

Le cas chinois reste cependant particulier dans le sens où les comités de résidents, présents au niveau le plus local, sont nettement plus institutionnalisés que les initiatives dans les quartiers français ou américains. L'existence de cette institution parapublique témoigne de l'absence de structures locales indépendantes de « représentation » des habitants en Chine urbaine.

De manière générale, la gestion locale en est actuellement à un stade expérimental. La réforme est appliquée par des règlements promulgués par chaque municipalité, mais il n'existe pas de texte de loi précis¹⁰. Enfin, malgré un processus de professionnalisation, le comité cultive toujours un contact personnalisé avec les résidents, à la différence des autres institutions municipales.

2. L'encadrement de la vie de quartier.

De quelle façon les comités de résidents renouvellent-ils la « biopolitique » urbaine, entre « contrôle sur » et « service à » la personne ? Les évolutions liées au travail des comités de résidents renseignent sur la manière dont se redéfinit l'ordre public et social.

2. 1. Le renouvellement du contrôle social au niveau local

La situation particulière de la Chine urbaine tient du fait que le contrôle social et bureaucratique se double d'une protection sociale (Rocca, 1999). « L'action » de l'Etat « sur les actions » des citoyens s'effectue désormais à partir du quartier. La propriété privée du logement constitue une expérience relativement nouvelle¹¹, qui traduit l'acceptation d'une forme de vie privée. Pourtant, l'autonomisation de la famille par rapport à l'Etat reste limitée : il existe encore aujourd'hui des règles strictes en matière de contrôle des naissances.

Les comités de résidents réinventent l'encadrement de la vie de quartier. Ils constituent une source essentielle d'information, fournissant à l'Etat des données précises sur sa population. Ils transmettent également les décisions officielles aux habitants. En effet, disposant d'un pouvoir de décision limité, le comité représente une instance de médiation et de coordination entre les acteurs locaux et le gouvernement municipal. Dépourvue de capacité répressive « directe », cette institution coopère étroitement avec la police locale.

La manière dont les résidents définissent le travail du comité se révèle à travers l'enquête. Selon de nombreux témoignages, le comité de résidents « s'occupe des problèmes des habitants ». L'ambiguïté de cette institution et la diversité de ses domaines d'intervention semblent expliquer la difficulté des individus à cerner les limites de ses prérogatives. Et ce sont précisément ces frontières floues qui permettent le contrôle par la norme¹².

Dans cette perspective, l'action socioculturelle des comités de résidents reflète un contrôle diffus, conséquence du biopouvoir de l'Etat (Foucault, 1976, p. 189). L'animation du quartier est orientée vers l'éducation civique et morale de la population locale. Les loisirs s'inscrivent souvent dans des campagnes de soutien aux politiques gouvernementales. Par exemple, dans les locaux d'un des comités étudiés, la chorale répétait des chansons faisant la promotion du planning familial. Mais surtout, le comité introduit des modèles de comportement à adopter. En témoigne la politique de « civilisation » des mœurs des Pékinois, dans le contexte de préparation aux Jeux Olympiques. Dans plusieurs quartiers étudiés, la normalisation se traduit par la distribution de plaques distinctives, apposées sur les immeubles et les portes d'appartement, récompensant officiellement certains résidents pour leur comportement « harmonieux et civilisé » (*hexie wenming*). Empruntant les symboles du passé,

¹⁰ Notons de fortes différences au sein même des villes : chaque quartier mène ses expérimentations propres.

¹¹ La libéralisation du marché de l'immobilier a conduit à des phénomènes nouveaux, comme l'accès inégal au logement.

¹² « La norme, c'est ce qui peut aussi bien s'appliquer à un corps que l'on veut discipliner, qu'à une population que l'on veut régulariser (...). La société de normalisation, c'est une société où se croisent, selon une articulation orthogonale, la norme de la discipline et la norme de la régularisation » (Foucault, 1997, p. 225).

l'encadrement de la population se redéfinit donc à partir du quartier, qui devient une véritable norme pour une nouvelle pratique de gouvernement (Read, 2005).

2. 2. « Servir les résidents » : le rôle social des comités de résidents

Le nouveau paradigme de la gestion locale se concentre sur la notion de « services communautaires » (*shequ fuwu*), ce qui illustre l'idée de « social bureaucratisé » (Rocca, 1999 : 236). Dans un certain sens, on pourrait dire que l'Etat chinois ré-« invente » le social en tant qu'objet d'action publique (Donzelot, 1984). Le rôle social des comités de résidents illustre une prise en charge de plus en plus systématique de l'exigence de bien-être formulée par les résidents. Leur nouveau slogan, « servir les résidents¹³ » (*wei jumin fuwu*), reflète ici le processus de socialisation du politique.

Le comité de résidents se présente aujourd'hui comme un service public local. Tout individu habitant dans sa zone de gestion peut bénéficier de son aide. Des activités locales peu onéreuses (événements sportifs, sorties culturelles) favorisent l'intégration de personnes peu mobiles, comme les individus sans revenu ou les retraités en mal de sociabilité.

La récente création de « centres de services communautaires » (*shequ fuwu zhongxin*) dans chaque quartier confirme l'importance accordée à ces pôles d'ordre social et sanitaire au niveau local : par exemple, un centre distribue quotidiennement un repas gratuit aux personnes isolées et dépendantes.

Enfin, le comité de résidents est responsable de la médiation des conflits de voisinage. Selon de nombreux témoignages, on peut exprimer des doutes sur l'efficacité de son rôle de médiateur. Toutefois, c'est bien vers lui que l'on se tourne en cas de conflits de petite envergure. La volonté de stabilité sociale conduit donc à un souci d'écoute des besoins de la population par le développement d'instances médiatrices et l'amélioration des lieux de la négociation.

Ainsi, la responsabilisation des individus et l'offre de plus en plus complète de services à la personne visent à éviter l'émergence de tensions sociales et de phénomènes de désaffiliation.

3. La promotion active de l'implication dans le quartier : l'appel aux résidents-bénévoles

Par son contact de terrain, le comité de résidents incite les habitants à participer à son action. Ceux-ci ont bien sûr le choix de coopérer ou non, mais, maniant arts de la présentation¹⁴, sympathie personnelle et relations affinitaires, le comité fait preuve d'une capacité étonnante à utiliser « l'énergie participative » de ses résidents, dans une forme renouvelée de mobilisation des masses (Read, 2003).

3. 1. Le bénévole ponctuel

Les bénévoles sont des résidents disposés à participer à l'action de leur comité et à l'aider dans ses missions quotidiennes. Notons que les formes de l'engagement sont diverses. Il peut s'agir d'une aide ponctuelle ou de long terme, concernant une activité culturelle ou encore une mission de surveillance.

Dans le cas de l'organisation d'activités sociales ou d'événements culturels, le comité s'investit dans le recrutement d'habitants possédant un « talent » particulier ; ainsi, ils demandent par exemple à des coiffeurs retraités d'offrir des coupes gratuites dans la rue, ou encore à des passionnés de calligraphie de tracer des caractères. Il s'agit de repérer des personnes originales, qui pourront l'aider à toucher d'autres personnes dans le quartier, en lui

¹³ Ce slogan dérive du célèbre « servir le peuple » (*wei renmin fuwu*) de Mao Zedong.

¹⁴ « On voit par là que, bien que les gens soient en général ce qu'ils ont l'apparence d'être, leur apparence pourrait bien, néanmoins, avoir été habilement arrangée » (Goffman, 1979, p. 72).

permettant de soigner la qualité des activités organisées. Parfois, le comité passe aussi des accords avec des individus pour organiser une activité plus régulière¹⁵.

On peut donc constater que la relation avec le voisinage se construit sur des modes différenciés, tant officiels qu'informels, créant ou renforçant des liens sociaux avec les résidents, utilisant la mobilisation de masse tout en improvisant de nouvelles formes de sociabilité.

3. 2. Les réseaux de soutiens stables

A la différence du bénévolat ponctuel, deux types de réseaux possèdent la particularité de s'inscrire dans la durée. Il s'agit des bénévoles « responsables d'habitation » et des membres des patrouilles de sécurité locales. Alors que le bénévolat ponctuel peut se terminer à tout moment sur libre décision des individus, ces bénévoles sont beaucoup plus impliqués dans leur mission et l'engagement se prolonge en général sur plusieurs années de coopération avec le comité de résidents. Ces formes de bénévolat existaient depuis longtemps en Chine urbaine. En effet, le comité de résidents s'appuie sur des aides locales ; pour cela, il procède à la nomination de « responsables d'habitation », présents dans chaque unité de logement (étage, immeuble) ; ils servent de relais local au comité, le tenant informé de tout problème ou des mouvements de population dans les logements. Ils sont donc une source de soutien pour le comité, mais aussi une source de conseils et de critiques car ils possèdent une connaissance approfondie de la situation locale. Ils ont ainsi la capacité de faire pression sur leur comité, qui leur accorde souvent une écoute particulièrement attentive. La gestion locale fait donc intervenir une partie des résidents eux-mêmes, ce qui constitue une facilité logistique supplémentaire dans la réforme de la gestion.

Les « patrouilles de sécurité » du comité de résidents ont pour mission de surveiller le quartier pendant les heures de travail des résidents actifs. Aujourd'hui, il faut tout de même noter que ce rôle de surveillance n'est pas véritablement indispensable. En effet, ces bénévoles, souvent assez âgés, ne sont pas d'une grande efficacité dans la prévention de la criminalité. Ils sont choisis par le comité de résidents après délibération, car, comme pour le cas précédent, il faut que ce soit des personnes dévouées et « exemplaires », sur la longue durée. Ils commencent souvent cette activité au moment de leur mise en retraite, et peuvent continuer jusqu'à la limite de leurs capacités. Il faut pouvoir parfois rester une journée entière à l'extérieur au même endroit, même en hiver. Selon les témoignages, ce n'est pas un bénévolat « facile » ni vraiment « agréable ».

Notons cependant que, prolongeant la perspective de la dialectique entre contrôle et aide sociale, certains membres des patrouilles de sécurité locale sont parfois des bénéficiaires de l'aide sociale. En effet, il arrive que les familles en difficulté soient amenées à effectuer un certain nombre d'heures de « travail communautaire ». Le comité de résidents affirme qu'il est important que les résidents ne se laissent pas entretenir par l'Etat, et qu'en échange, ils offrent leur aide pour la vie du quartier. Cette tonalité moralisante vise à discipliner des populations précaires, mais aussi à les intégrer dans le quartier, en les rendant conformes aux normes de la vie quotidienne.

L'ordre social s'élabore donc à partir du lieu de résidence, sur un ensemble de réseaux utilisant la mobilisation de masse tout en improvisant de nouvelles formes de sociabilité dans les quartiers.

3. 3. Les motivations de l'engagement bénévole

En s'appuyant sur des réseaux de résidents « bénévoles » (*zhiyuanzhe*), à la fois fidèles soutiens et conseillers critiques, le comité parvient à revisiter « l'activisme » de l'ère maoïste.

¹⁵ J'ai pu en faire personnellement l'expérience : lors de mon premier entretien dans un quartier, la directrice adjointe m'a proposé de donner des cours d'anglais aux habitants.

Les motivations de l'engagement sont en effet nettement moins fondées politiquement et relèvent plutôt de considérations psychologiques ou sociales, telles que l'attachement au quartier ou l'expérience de la sociabilité. Aucun de ces individus ne perçoit de salaire ou de récompense matérielle. On leur offre parfois des petits cadeaux cadeaux. Par exemple, dans un quartier, le comité offre en été du thé et des serviettes pour signifier sa reconnaissance.

Comment expliquer l'engagement bénévole ? On serait tenté de supposer que les membres du Parti communiste ont plus de disposition à se porter volontaires et à s'impliquer dans la vie du quartier. Cependant, l'enquête de terrain ne fait pas apparaître de spécificité politique dans l'engagement des bénévoles pour aider le comité de résidents. Ainsi, il faudra aborder avec prudence l'idée d'« activisme » tel qu'il se pratiquait dans les premiers temps de la Chine communiste, car les motivations de l'engagement bénévole relèvent plutôt d'une dimension psychologique ou sociale.

La plupart des commentaires des bénévoles interrogés conduisaient à les rapprocher de l'engagement social ou humanitaire tel qu'il se pratique dans de nombreux pays développés. En effet, de nombreux bénévoles semblent aujourd'hui essentiellement motivés par le besoin de se rendre utiles pour la collectivité. L'attachement au quartier, la volonté de faire une action positive pour sa protection, sa préservation conduit les individus à pratiquer le bénévolat en vue de développer des liens sociaux et la rencontre avec des voisins. Par ailleurs, la sécurité constitue une considération socio psychologique largement répandue au sein des habitants.

Le bénévolat constitue également une source de prestige pour certains individus, qui se sentent ainsi valorisés dans le quartier. Le fait de détenir une responsabilité participe de l'intégration sociale de certains individus. Les responsables de bâtiments bénéficient clairement d'un statut social dans le quartier. De même, le brassard rouge des patrouilles de sécurité représente un élément symbolique fort, qui explique en partie la fierté de certains à exercer cette mission.

Soulignons cependant l'ambiguïté du phénomène : l'engagement bénévole résulte aussi souvent d'une manipulation de la part des comités de résidents. Pour proposer à un individu de s'engager bénévolement, les employés vont souvent le voir directement à son domicile, de manière à influencer sa réponse. Selon de nombreux témoignages, ils commencent par complimenter la personne, en lui précisant que seule elle est vraiment digne de confiance et qu'elle les aiderait beaucoup en acceptant. Ils mentionnent généralement le cas d'un résident âgé, habitant le même immeuble, qui a désormais des problèmes de santé. Dans ces conditions, certains individus deviennent bénévoles parce qu'ils sont gênés et ne peuvent pas refuser. En effet, dans les quartiers anciens en particulier, les liens de sociabilité, de respect, de civilité, font partie des conventions sociales intégrées par les résidents de longue date. Les relations développées avec les voisins confèrent à certains individus le devoir d'aider le comité de résidents. Le fait d'être à la retraite et de disposer de temps libre conduit alors d'autant plus à être culpabilisé de ne pas participer.

A travers l'exemple du « bénévolat » autour du comité de résidents, on peut donc saisir la multiplicité des stratégies et mécanismes informels mis en oeuvre par ces acteurs. Finalement, les réseaux de bénévolat participent de la cohérence d'ensemble du mode de gestion actuel au niveau local.

Le mouvement dialectique de socialisation de l'Etat/étatisation de la société prend ainsi tout son sens au regard de l'analyse des interactions entre le comité et ses résidents. Non seulement socialisant, l'Etat, par l'intermédiaire de cette institution, atteint la population locale et incite les habitants à participer aux missions de leur comité. La sphère d'influence s'étend au moyen d'un agencement efficace de réseaux de relations sociales, ainsi que d'une position située au croisement de multiples sources d'information, reflétant la complexité des

nouvelles organisations locales en Chine urbaine. Ainsi, il s'agit d'une forme renouvelée de mobilisation des masses.

Conclusion

Au vu des phénomènes évoqués, en particulier le développement de services à la personne, la situation chinoise ne semble pas fondamentalement différente des autres pays. Néanmoins, au sein du processus de reconfiguration de l'espace social, le comité de résidents conserve aujourd'hui son statut d'institution parapublique plurielle, à la frontière entre le gouvernement et la population.

Marginalisée jusqu'à la fin des années 1990, période à partir de laquelle un modèle est institué pour les villes, cette institution a connu un processus de diversification de ses missions, devenant l'unité de gestion des affaires urbaines locales. Ce système est issu du déclin du système de l'unité de travail et de la fragmentation de la vie citadine en une mosaïque complexe d'individus et de situations : les citadins ne baignent plus dans un environnement standardisé. C'est à partir du quartier que le comité de résidents tisse un lien entre administration et résidents, en vue de légitimer le pouvoir politique.

Dans une attitude parfois paternaliste, le comité de résidents construit sa relation avec les habitants sur un mode personnalisé, ce qui suscite des subjectivités contradictoires. Son caractère souple en fait une instance en adaptation aux exigences de la société actuelle, destinée à maintenir un équilibre entre ses multiples contradictions internes. Riche d'aléas entre surveillance et protection, confiance et défiance, elle prolonge et renouvelle à la fois le contrôle social et l'aide de proximité. Le comité de résidents apparaît donc comme un symbole revisité de la vie citadine à Pékin. Dernière muraille contre la désaffiliation, cette atomisation des points d'écoute et de réception semble répondre au vœu profond des résidents de disposer d'une porte ouverte près de chez soi.

Bibliographie

- Althabe, G., Marcadet, G., Selim, M. (Ed.), 1993. Urbanisation et enjeux quotidiens : terrains ethnologiques dans la France actuelle. L'Harmattan, Paris.
- Bray, D., 2005. Social Space and Governance in Urban China: the Danwei system from origins to reform. Stanford University Press, Stanford. 277 p.
- _ , novembre 2006. Building "Community": New Strategies of Governance in Urban China. *Economy and Society*. vol. 35, n°4, p. 530-549.
- Castel, R., 1999. Les métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat. Gallimard, Paris.
- de Certeau, M., 1980. L'invention du quotidien : Arts de faire. Union générale d'éditions, Paris.
- Chamboredon, J.-C., Lemaire, M., 1970. Proximité spatiale et distance sociale : les grands ensembles et leur peuplement. *Revue française de sociologie*. vol. 11, n°1, p. 3-33.
- Donzelot, J., 1984. L'invention du social : essai sur le déclin des passions politiques. Fayard, Paris. 263 p.
- _ , 2003. Faire société : la politique de la ville aux Etats-Unis et en France. Seuil, Paris. 362 p.
- Elias, N., Scotson, J., 1997. Logiques de l'exclusion : enquête sociologique au cœur d'une communauté. Fayard, Paris. 278 p.
- Foucault, M., 1976. Histoire de la sexualité : la volonté de savoir. Gallimard, Paris. 211 p.
- _ , 1994. Dits et écrits : 1954-1988, vol. 3 : 1976-1979. Gallimard, Paris.
- _ , 1997. « Il faut défendre la société » : cours au Collège de France (1976). Gallimard/Seuil, Paris. 283 p.
- Goffman, E., 1979. La mise en scène de la vie quotidienne : la présentation de soi. Editions de Minuit, Paris. 372 p.
- Grafmeyer, Y., 1990. La coexistence en milieu urbain : échanges, conflits, transactions. *Recherches sociologiques*. vol. 30, n°1, p. 157-176.
- Habermas, J., 1993. L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise. Payot, Paris.
- Hannerz, U., 1983. Explorer la ville : éléments d'anthropologie urbaine. Editions de Minuit, Paris. 419 p.
- Li, J., Monteil, A., janvier 2006. Le « réseau communautaire », instrument de développement urbain durable en Chine ? *Mondes en développement*, vol. 34, n°133.
- Lü, X. et Perry, E. (dir.), 1997. Danwei : the Changing Chinese Workplace in Historical and Comparative Perspective. Sharpe, Armonk, NY. 259 p.
- Read, B., septembre 2000. Revitalizing the State's urban "Nerve Tips". *China Quarterly*, n°163, 806-820.
- _ , 2003. State, Social Networks, and citizens in China's Urban Neighborhoods. Thèse, Université de Harvard.
- Read, B., Chen, C.-M., 2008. The State's Evolving Relationship with Urban Society: China's Neighborhood Organizations in Comparative Perspective. In: Logan, J. (Ed.). *Urban China in Transition*. Clackwell, Malden, pp 315-335.
- Rocca, J.-L., 1999. Chine : vers un Etat banal ? In : Hibou, B. (Ed.). *La privatisation des Etats*. Karthala, Paris, pp 227-245.
- _ , 2006. La condition chinoise : capitalisme, mise au travail et résistances dans la Chine des réformes. Karthala, Paris. 327 p.
- Tissot, S., 2007. L'Etat et les quartiers : genèse d'une catégorie de l'action publique. Seuil, Paris. 300 p.
- Tomba, L., janvier 2004. Creating an Urban Middle Class : Social Engineering in Beijing. *China Journal*, n°184, 1-51.

Journées d'études « Savoirs « citoyens » et démocratie participative dans la question urbaine » des 6 et 7 février 2009.
Judith Audin . Travail en cours. Merci de ne pas citer sans l'autorisation de l'auteur.

– , décembre 2005. Residential Space and Collective Interest Formation in Beijing's Housing Disputes